



# Retrait du projet de ré "Organisation du Temps de Travail" de Martin Hirsch

SUD Santé continue de défendre les 35 heures, mais certainement pas le protocole AP-HP du 22 janvier 2002 sur la réduction du temps de travail, signé par la CFDT, l'UNSA et la CFE-CGC. Cet accord n'offrait aucune garantie d'emploi pour arriver à des conditions de travail acceptables.

SUD Santé revendique la semaine de 4 jours en 32 heures et 30 heures sur 3 jours pour les personnels de nuit. Tout cela soumis à l'embauche de 10 000 agents afin de permettre une prise en charge décente des patients et des conditions de travail « ré-humanisées ».

De plus, compte tenu du nombre de chômeurs en France, notre slogan revendicatif demeure: « Du travail pour toutes et tous » soit une vraie politique sociale qui semble échapper au directeur général de l'AP-HP...

## LA cfdt TRAHIT LES PERSONNELS

**Mardi 27 octobre 2015, la cfdt signe le pire protocole qui n'ait jamais existé à l'AP-HP**, il s'agit là d'une régression sans précédent. Ils ont osé, après avoir appelé les personnels à se mettre en grève (et donc à perdre des journées de salaires), trahir sans aucun remord le mouvement d'opposition au projet de ré « Organisation du temps de travail ».

Le **couteau planté dans le dos des hospitaliers** coûtera cher à cette organisation, qu'importe le mal est fait !

Ce protocole n'offre aucune garantie sur le maintien des emplois et ce, malgré le chantage de Martin Hirsch qui prédisait la perte de 4 000 emplois si personne ne signait son projet.

2015, l'AP-HP doit faire 150 millions d'économie. C'est tout autant qu'elle devra réaliser en 2016 ! Quelles seront les solutions pour y parvenir ? Le plus simple sera de supprimer un nombre de CDD équivalent au nombre d'emplois récupérés grâce aux jours volés aux personnels : **1 094 emplois au minimum !**

► Les 74 223 agents de l'AP-HP perdraient les deux jours de « Forfait Protocole » (FP), soit 148 446 jours, équivalents à **707 ETP** (Emplois Temps Plein)

► Les 11 869 agents en 7h50 perdraient 4 jours de plus, soit 47 476 jours, équivalents à **226 ETP**

► En 2014, 33 766 jours « Fête des Mères » ont été donnés, représentant l'équivalent de **161 ETP**

**Donc au TOTAL : 1094 emplois au minimum récupérés en nous faisant travailler toujours plus !!!**

Ce protocole permettra aussi au directeur Hirsch de faire travailler les personnels en 12 heures le week-end, **ce qui ferait encore perdre 2 jours de congés.**

Ce protocole donne également la possibilité à Martin Hirsch de mettre tout le monde en 7 heures 30 et **ce serait encore 3 jours de congés perdus supplémentaires.**

A l'AP-HP, l'activité a augmenté de 2% par an en 4 ans, sans retour pour le personnel. Le gel du point d'indice, depuis 2010, est prolongé jusqu'en 2017 minimum. C'est là toute la reconnaissance que méritent les fonctionnaires...

Début 2015, nous apprenions qu'un budget de 3,8 milliards

d'euros supplémentaires serait affecté d'ici 2019 à la défense. Dans le même temps, Marisol TOURAINE annonçait un plan d'économie de 3 milliards prévu pour les hôpitaux d'ici 2017. Les conséquences de ce plan d'austérité inconséquent seront **la suppression de 22 000 emplois d'hospitaliers, des fermetures de structures hospitalières, des regroupements de services toujours réalisés au détriment de l'offre de soin, la pérennisation d'une médecine à deux vitesses...**

Droit dans ses bottes et toujours fidèle à ses vieilles habitudes d'utilisation du mode de diffusion générale, notre directeur général M. Hirsch a informé l'ensemble des personnels de l'accord conclu sur l'organisation du temps de travail avec le « syndicat » cfdt AP-HP. L'expression partagée de « grande victoire » **nous laisse un goût amer !**

L'objectif premier de l'AP-HP résidait sur une économie de 30 millions d'euros. Or avec l'aide de la cfdt, M. Hirsch a touché le jackpot à 40 millions d'euros\* environ, sans compter que les nouveaux arrivants seront embauchés en 7h 30 !

\* **40 millions d'euros**, c'est approximativement la somme gagnée sur le traitement des 200 000 jours retirés aux personnels de l'AP-HP à savoir les RTT retirés (les jours fête des mères, les RR et les « jours protocole »).

SUD Santé rappelle que M. Hirsch s'était engagé à ce que le protocole soit validé par des organisations syndicales représentatives à plus de 50 %. Nous sommes loin du compte, la cfdt représente 15,28 % des salariés.

Les mots ne sont pas assez forts face au mépris affiché que Martin Hirsch et la cfdt ont des personnels hospitaliers, les missions qui sont les nôtres et bien plus gravement les patients dont nous avons la charge.

## UNE RIPOSTE AVORTEE

Suite à cette trahison, l'intersyndicale SUD / CGT / FO / UNSA / CFTC / CFE-CGC (représentant 85 % des salariés) se réunit rapidement et décide d'une **manifestation mardi 17 novembre 2015**. Les hospitaliers en colère sont demandeurs d'une journée d'action afin d'exprimer leur écœurement de cette direction générale prête à tout pour parvenir à réaliser des économies.

**Suite aux attentats ignobles** de Paris et de St Denis survenus vendredi 13 novembre, le gouvernement déclare l'état d'urgence. Dès lors, toutes les manifestations sur la voie publique sont interdites. Ainsi, notre manifestation du 17 novembre est reportée.

SUD Santé salue tous les hospitaliers qui spontanément ont rejoint leur lieu de travail pour renforcer les équipes présentes et participer à la prise en charge de l'afflux de blessés. Nous

nous félicitons de cet engagement et de cette capacité des personnels à s'adapter à la situation, à la nature même des blessures, et à mettre en place une véritable médecine de guerre.

**Une fois encore, le service public toujours en première ligne, a été à la hauteur de sa mission : le seul en capacité de gérer !**

Pour SUD Santé AP-HP, nos revendications demeurent plus que jamais légitimes afin d'assurer un service public efficace, de qualité dans la période actuelle !

Afin de répondre à ces besoins, les services de l'Etat doivent mettre à disposition les moyens financiers, humains et matériels à la hauteur des enjeux.

### **PAS DE REPIT POUR M. HIRSCH**

Vendredi 20 novembre (une semaine après les attentats), M. Hirsch adresse un message de remerciement à tout le personnel pour le courage et l'abnégation dont il a fait preuve. Dans le même temps (moins d'une heure sépare les deux messages), une convocation des instances centrales est adressée aux syndicats représentatifs de l'AP-HP afin de faire passer son projet qui attaque les droits des personnels.

Il faut savoir raison garder, mais il nous coûte cher de ne pas devenir vulgaire devant **un comportement aussi opportuniste et si peu respectueux du personnel.**

Monsieur Hirsch, que recherchez-vous par cette provocation ? Ne pouvez-vous pas mettre les intérêts du gouvernement Hollande entre parenthèse ?

**Le personnel est majoritairement contre votre projet** et vous n'avez trouvé qu'une seule organisation syndicale minoritaire pour vous suivre dans l'organisation de l'augmentation du travail gratuit dans nos hôpitaux.

**Ce sont ces mêmes personnels non médicaux - Infirmiers, Aides-Soignants, Administratifs, Cadres, Sociaux, Logistiques et Techniques** qui ont tout mis en place pour que notre institution puisse admirablement faire face à ses obligations.

Votre empressement marque le peu de cas que vous faites de cet investissement alors que nous vous attendions pour obtenir de nouveaux moyens humains et financiers.

**Vous préférez mettre en place un plan d'austérité de plus de 142 millions l'an prochain avec pour conséquences l'affaiblissement de nos capacités à faire face à des drames tels ceux du 13 novembre dernier.**

Nous aurions apprécié que votre empressement soit mis au service de notre institution et de ses personnels: que néni ! Bien au contraire, **vous perséverez à fragiliser l'AP-HP !**

**Votre attitude est tout simplement indécente, alors que le personnel et ses représentants ont établi un rapport de force historique ces derniers mois. De plus, l'interdiction de manifester sur voie publique décrétée par vos amis du gouvernement, vous sert bien. C'est du pain béni!**

De son côté, Marisol Touraine n'hésite pas à **insulter le personnel de l'AP-HP**, en proposant une prime de trois



millions à répartir entre les « héros » ! Personne n'a demandé à être gratifié pour avoir accompli son devoir d'humanité. Ces bureaucrates salissent tout, même le don de soi dans un tel moment de solidarité. Cette aumône de trois millions, c'est « se foutre du monde », alors que le « Plan Hirsch » est de réaliser 30 millions d'économies sur le dos du personnel. Comment parler de reconnaissance dans ces conditions ?

Parce que nos services sont en état d'urgence, dès le 16 novembre, les six syndicats de l'intersyndicale centrale ont demandé un moratoire pendant l'état d'urgence. Nous exigeons toujours le retrait du projet et des recrutements à la hauteur des besoins.

Profitant de cette période de deuil, de sidération, Martin Hirsch a convoqué les instances centrales le 24 novembre avant d'appliquer sa réforme car il a obligation de la présenter aux élus du CHSCT Central et du CTE Central.

En envahissant la salle des instances vendredi 20 novembre, les militants de l'intersyndicale centrale l'ont obligé à reporter les instances centrales au lundi 30 novembre 2015.

### **SUSPENSION PROVISOIRE DU PLAN HIRSCH**

Lundi 30 novembre 2015, à l'issue du CHSCT central, les élus du CTE central et quelques militants envahissent la salle des instances ; ils y resteront près de 48 heures démontrant ainsi leur détermination et contraignant le directeur général de l'AP-HP à une expertise de son projet.

**La suspension d'application de sa réforme est de fait acquise le temps de l'expertise.**

Parce qu'à situation exceptionnelle et état d'urgence, des mesures exceptionnelles s'imposent :

- Suspension de la réforme de réorganisation du temps de travail pour toute la durée de l'état d'urgence
- Demande de budgets et d'embauches pour renforcer la capacité de réaction de l'institution dans un contexte exceptionnel

**Il a donc été acté deux expertises réalisées par deux cabinets d'audit distincts.**

Le cabinet Secafi enquêtera sur l'« **Organisation du temps de travail à l'AP-HP et la concordance des temps entre personnel médical et personnel non médical** ».

Le cabinet Emergence aura à charge l'expertise sur l'« **Organisation du temps de travail des personnels de l'encadrement et la mise en place d'un dispositif de télétravail** ».

Les deux rapports seront présentés dans un premier temps en CHSCT central lequel donnera ensuite son avis sur les aménagements préconisés par les cabinets d'expertises.

**Il faut néanmoins garder à l'esprit que cet avis reste consultatif.**

**ENSEMBLE,  
CONTINUONS LA LUTTE CONTRE CE  
PROJET DE REGRESSION SOCIALE !**

## LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

n'est pas une hérésie, mais bien du bon sens !

**Un choix de société... une volonté politique !**

Le chômage de masse est partout présent en Europe, et augmente de manière dramatique, atteignant des ordres de grandeurs insupportables.

Le chômage des jeunes (50% dans certains pays) est particulièrement effrayant, sans oublier les travailleurs « pauvres » dits « précaires » trimant parfois 50h et plus par semaine pour gagner un revenu suffisant pour vivre, cumulant parfois plusieurs emplois; de plus en plus d'actifs reçoivent des allocations sociales en complément. Et ceux qui n'ont rien aujourd'hui, sont promis à la pauvreté, arrivés à l'âge de la retraite.

Alors que nombre de chômeurs souffrent de dépression et de dévalorisation, les salariés doivent assumer un surcroît de travail générant stress, burn-out, maladies chroniques et psychosomatiques.

Cette situation est indigne dans une société moderne du XXI<sup>ème</sup> siècle, de quoi faire débat sur l'Accord National Interprofessionnel (ANI) signé le 11/01/13 à Paris.

Surprise au pays du « modèle allemand », des économistes (dans une lettre ouverte aux syndicats et aux partis politiques) proposent de passer à la semaine de 30h, équitablement répartie et sans perte de salaire : « Il n'y aura jamais plus de plein emploi sans réduction du temps de travail. En revanche, cette initiative est irréalisable sans embauches ».

Cette solution devient nécessaire et urgente pour un meilleur partage du temps de travail, la baisse du chômage, de la précarité, l'augmentation du pouvoir d'achat, la reprise de la croissance et de fait, la création d'emplois.

Pour les initiateurs de l'appel (économistes, chercheurs, responsables syndicaux, personnalités politiques), la réduction du temps de travail ne concerne pas que les partenaires sociaux: « il s'agit d'un projet de la société toute entière car le chômage atteint en Europe des ordres de grandeurs insupportables ».

En France, la situation révèle une augmentation du **chômage** de longue durée (+ 2millions), le temps partiel imposé pour les

femmes cumulant parfois 3 boulots avec des temps de trajets hallucinants, les CDD (les + jeunes, les – qualifiés) explosent, ainsi que les missions d'intérim de courte durée.

Nous dénombrons 3,2 millions de salariés « pauvres » ou « précaires » dans notre pays pourtant classé 6<sup>ème</sup> puissance mondiale. *Cherchez l'erreur !*

Les emplois d'avenir ou contrats de génération (énième contrats aidés) sont des contrats précaires (d'où grande difficulté à se loger, à contracter un crédit, à accéder à la propriété, à accéder aux soins, etc) ; ils contribuent à renforcer l'idée que les « jeunes » seraient une variable d'ajustement pour les employeurs. Ce n'est pas non plus le développement de la **précarité** dans la fonction publique favorisé par l'Etat, qui va donner des perspectives d'emplois stables et des moyens pour un service public de qualité.

La précarité s'étend de plus en plus à tous les secteurs professionnels, et dans la FP, le recours aux contrats précaires (+10% dans la FPH) permet de faire fesse aux suppressions de postes massives, et sert de levier pour détricoter le statut de fonctionnaire. Des CDD renouvelables à la discrétion du supérieur hiérarchique jusqu'aux contrats aidés de droit privé (CUI/CAE) en passant par les contrats de droit public.

Les conditions de travail et le sens du service public se dégradent de jour en jour comme l'attestent nombres d'études et de rapports socio-économiques. Les restrictions budgétaires imposées depuis trop d'années, n'ont rien solutionné ; elles se sont soldées par des suppressions de postes, une dégradation des conditions de vie

au travail, un déséquilibre entre vie professionnelle et personnelle / familiale.

Le MEDEF avec l'aval de certaines organisations syndicales, impose toujours plus de **reculs sociaux**, alors que nos « anciens » se sont battus et ont lutté parfois au péril de leur existence. Arrêtons d'« arroser » le patronat (exonérations de charges patronales, Pacte de responsabilité, Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, etc) dont l'objectif majeur est « rentabilité, profits et engraissement de ses actionnaires ».

A l'heure où «le modèle scandinave» est érigé en exemple par nos politiques, son inspiration, pour le moment, semble compromise.

Quand Christiane Taubira affirmait en juin dernier, en plein débat sur la loi Macron, qu'elle rêvait «d'un monde où l'on pourrait travailler 32h/semaine», le 1er ministre M. Valls a préféré se montrer «pragmatique», en érigeant le travail comme «valeur».

Les politiciens toute tendance confondue et leurs « amis de la finance » sont en compétition pour nous dire qu'ils créeront plus d'emplois en augmentant la durée du temps de travail, et s'ils baissent le coût des heures sup, ils pourront embaucher.

Pour ces «hurluberlus», le travail est devenu une fin en soi, ils encouragent « le fétichisme du travail », et ne parlent que de la nécessité de travailler plus et plus

longtemps.

Rappelons que la France est la 6<sup>ème</sup> puissance mondiale, que les gains de productivité ne cessent de croître.

Quelle société souhaitons-nous ? L'allègement du temps de travail n'est pas une hérésie, mais bien un choix de société donc une volonté politique !

Les riches sont de plus en plus riches, et, paradoxalement, le nombre de pauvres ou précaires augmentent dans notre pays.

A ceux qui disent qu'« il n'y a pas d'investissement possible sans les patrons », répondons leur qu'« il n'y a pas de productivité sans les salariés ».

A quand le débat sur une vraie répartition du temps de travail « pour toutes & tous » et une équitable répartition des richesses produite par les salariés.

# DES ECONOMISTES ALLEMANDS PROPOSENT DE PASSER A LA SEMAINE DE 30H

## **EXPERIMENTATIONS - TEMOIGNAGES.**

Extrait du journal « Libération » du 03/11/15, article de Anne-Françoise Hivert, correspondante en Scandinavie

1/ *En Suède* à Göteborg (500 000 habitants), une maison de retraite (publique) expérimente avec succès la semaine de 30h depuis février 2013. L'exemple n'est pas isolé dans le pays.

« Les 68 aides-soignantes (AS) de l'établissement, qui travaillaient en 40h/semaine, sont passées à 30h, sans réduction de salaire. 14 nouvelles AS ont été embauchées pour compenser la baisse du temps de travail ».

Une AS de 41 ans, mère de 3 enfants termine sa journée à 14h30 après 6h de travail et 1/2h de pause déjeuner. Elle apprécie son nouvel emploi du temps : « Avant je rentrais à la maison complètement crevée. Maintenant, j'ai le temps d'aller faire les courses, de faire du sport, d'aller chercher mes enfants à l'école et de passer du temps avec eux ».

*La directrice* : « Le personnel est moins stressé ; on ne voit plus les gens courir dans les couloirs ; le calme règne.

Les employés sont plus disponibles pour les patients. Les arrêts maladies ont diminué ».

Les résultats sont tels que la commune a décidé de prolonger l'expérimentation d'un an.

*Un conseiller municipal* : « Nous avons commencé à en parler en 2010 afin de réduire l'absentéisme, le temps partiel, les départs avancés en retraite, dans une profession majoritairement dominé par les femmes. La droite s'y est opposée, arguant que l'initiative allait coûter trop cher : au total, 850 000 € consacrés principalement aux nouvelles embauches ».

La 1<sup>ère</sup> expérience date de 1986 (jusqu'au retour de la droite), époque où 30% des salariés exerçaient à mi-temps avec de faibles revenus. L'objectif était de rétablir le droit au temps plein.

*Le sociologue Bengt Lorenzon (qui a suivi le projet)* : « Le personnel avait le sentiment d'être en bonne santé, les arrêts maladie ont baissé et, les patients se félicitaient d'être pris en charge par du personnel reposé ».

Une 10<sup>ème</sup> de communes avait testé la baisse du temps de travail. Mais la droite est arrivée au pouvoir et mis fin aux expérimentations. Depuis...le silence ! La dernière réforme du temps de travail date de 1976, quand l'âge légal de départ à la retraite est passé de 67 à 65 ans. Depuis, les suédois travaillent 40h/semaine.

« Les patrons disent que ça va coûter trop cher », *le sociologue B.L.*

2/ Cependant, ces derniers temps, des patrons ont osé sauter le pas comme le concessionnaire Toyota, à Mölndal, figure de pionnier, dont ses mécanos sont passés à la semaine de 30h en 2002 : « Les clients ne râlent plus à cause des délais d'attente ; les personnes sont moins stressées, les erreurs ont diminué. Nous avons agrandi les locaux, doublé les effectifs, des plages horaires d'ouverture plus larges. Nos ventes ont accru de 30% avec progression de nos profits d'1/4 en 2003, et idem l'année suivante », *le PDG.*

*Les salariés* : « Nous sommes en horaires décalés, ce qui permet de finir plus tôt ou de commencer plus tard, et, d'éviter les bouchons sur les routes ».

3/ Brath, start-up spécialisée dans la recherche en ligne, a décidé de tester la semaine de 30h dès sa création en 2012. « On s'est rendu compte que nous produisions un peu plus que les concurrents car dans ce secteur où il faut être créatif, impossible de garder le même niveau pendant 8h/jour », *explique le patronne.*

4/ Applis Filimundus (applications mobiles), à Stockholm, le constat est le même : « Depuis un an, les salariés sont à la semaine de 30h. Les programmeurs sont moins stressés, font moins d'erreurs ; les calendriers sont respectés. L'absentéisme a baissé. D'ailleurs, ce n'est pas vrai que la production augmente de 20% si on travaille 20% de plus, car au bout d'un moment, on n'est plus productif », *le PDG Linus Feldt.*

5/ A l'hôpital universitaire de Sahlgrenska, les chirurgiens orthopédiques font désormais des journées de 6h pour leur bien-être, celui des patients et une bien meilleure qualité de soins. « Depuis 1990, nous avons davantage d'activité et moins de personnel ; nous ne pouvons pas faire plus. Il y a beaucoup d'arrêts maladie et de dépressions causés par l'épuisement. Le manque d'équilibre entre le travail et la vie personnelle n'est bon pour personne. Cette nouvelle organisation non seulement bénéfique pour la santé, a permis de créer 14 emplois pour pallier aux journées de 6h », *la chef de soins A.C Dahlbom Larsson*

*Selon les chiffres de l'Eurostat et de l'OCDE, les français salariés à temps plein travaillent en moyenne 40,7h semaine ; la moyenne européenne se situant à 41,5h.*

*En revanche, la France est championne de la productivité devant l'Allemagne et le Royaume-Uni.*

**« Si pour gagner deux fois plus, il faut travailler deux fois plus,  
je ne vois pas où est le bénéfice », Raymond Castans.**

# UNE VRAIE REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR UN VRAI PARTAGE DU TRAVAIL

## Moins de chômage =

- ⇒ Plus d'actifs
- ⇒ Plus de cotisants sociaux pour financer la Sécu , l'Assurance maladie, vieillesse....
- ⇒ Moins de précaires (CDD, intérim, temps partiels)
- ⇒ Baisse du coût du travail

## Moins de chômage =

- ⇒ Moins de dépenses de l'Etat
- ⇒ Moins d'aides sociales complémentaires.
- ⇒ Moins d'inégalités sociales
- ⇒ Plus de tolérance
- ⇒ Moins d'attitudes « fascistes »

## Moins de chômage =

- ⇒ Plus de recettes (impôts)
- ⇒ Moins d'augmentation d'impôts.
  - ⇒ Plus de budgets pour le service public (écoles, hôpitaux, crèches, HEPAD, transports), le logement, la culture...

## Plus d'actifs =

- ⇒ Plus de pouvoir d'achat
- ⇒ Plus de croissance économique
- ⇒ Plus d'investissements
- ⇒ Plus de créations d'emplois

## Plus de budget =

- ⇒ Plus d'embauches
- ⇒ Plus de bien-être au quotidien pour les salariés (matériels, confort,...)
- ⇒ Plus de formations, de concours...

## Plus d'effectifs =

- ⇒ Meilleures conditions de travail
- ⇒ Meilleure qualité de vie au travail
- ⇒ Moins de temps partiels imposés (surtout chez les femmes)
- ⇒ Moins de départs à la retraite avancés donc moins de retraités « pauvres »

## Meilleures conditions de travail =

- ⇒ Garantie de bien-être (meilleure ambiance, moins de conflits, épanouissement)
- ⇒ Moins de stress, de pression...
- ⇒ Plus d'efficacité, de concentration, moins d'erreurs professionnelles
- ⇒ Moins de RPS, bien-être mental & physique
  - ⇒ Moins d'absentéisme, d'arrêts maladie
  - ⇒ Moins de turn-over, fidélisation des personnels

**SUD SANTE SOLIDAIRES AP-HP REVENDIQUE  
LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR  
UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL  
UN MEILLEUR EQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE  
ET VIE PERSONNELLE & FAMILIALE.**